

Auboué

BULLETIN COMMUNAL - Septembre 2020 - NUMERO 18

Le mot du Maire

En tout premier lieu, je tiens à remercier les électrices et électeurs qui nous ont apporté leur soutien lors des dernières élections.

Le scrutin particulier du 15 mars a donc rendu son verdict. Un scrutin particulier parce que les conditions sanitaires ont visiblement influé sur le taux de participation. Là où l'abstention avoisine généralement 35%, elle a affiché presque 60% lors de ces élections municipales et communautaires. Chacun interprétera ces chiffres à sa façon mais ce qui compte aujourd'hui c'est d'agir pour notre ville, et l'ensemble de ses habitants.



Le nouveau conseil municipal est composé de 18 membres issus de la liste que je conduisais et de 5 membres de la liste adverse.

Comme vous le savez, il n'a pu être installé que fin mai, dans un mode de fonctionnement très contraint par le contexte sanitaire.

Des contraintes quelque peu allégées depuis mais toujours de rigueur à l'instar de celles régissant les rassemblements publics. Le virus circulant toujours, la vigilance reste de mise.

Nous avons pu constater durant la période de confinement le rôle primordial tenu par les services publics. Nous devons mesurer l'impérieuse nécessité de les préserver et particulièrement notre système de santé, tant mis à mal durant les dernières décennies. Un système fragile qui a été tenu par son personnel précaire ! Il importe de leur rendre hommage comme à toutes celles et ceux qui ont rempli un rôle essentiel durant cette crise ; personnel soignant, personnes exposées directement mais aussi plus modestement, à chacun de nous pour avoir été attentif à son entourage.

Durant le mandat qui s'annonce, nous nous attacherons à mettre en œuvre le projet proposé lors de la campagne municipale, un projet établi en parfaite connaissance des moyens financiers limités de notre ville. Aussi reste-t-il à espérer qu'il n'aura pas à souffrir d'une récession post-confinement. Les aides de l'Etat et des collectivités territoriales supérieures se raréfiant, il ne faudrait pas qu'elles connaissent la panne sèche lorsqu'on sait leur incidence sur notre budget.

Modération, pragmatisme, prudence mais aussi ambition constituent le mot d'ordre de ce mandat pour permettre à notre ville d'avancer.

Prenez soin de vous et des autres, gardez les bons gestes. Bien à vous.

Votre Maire
Fabrice BROGI.

Rappel : horaires d'ouverture mairie

Lundi - Mardi - Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mercredi - Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

En période estivale (juillet et août) :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

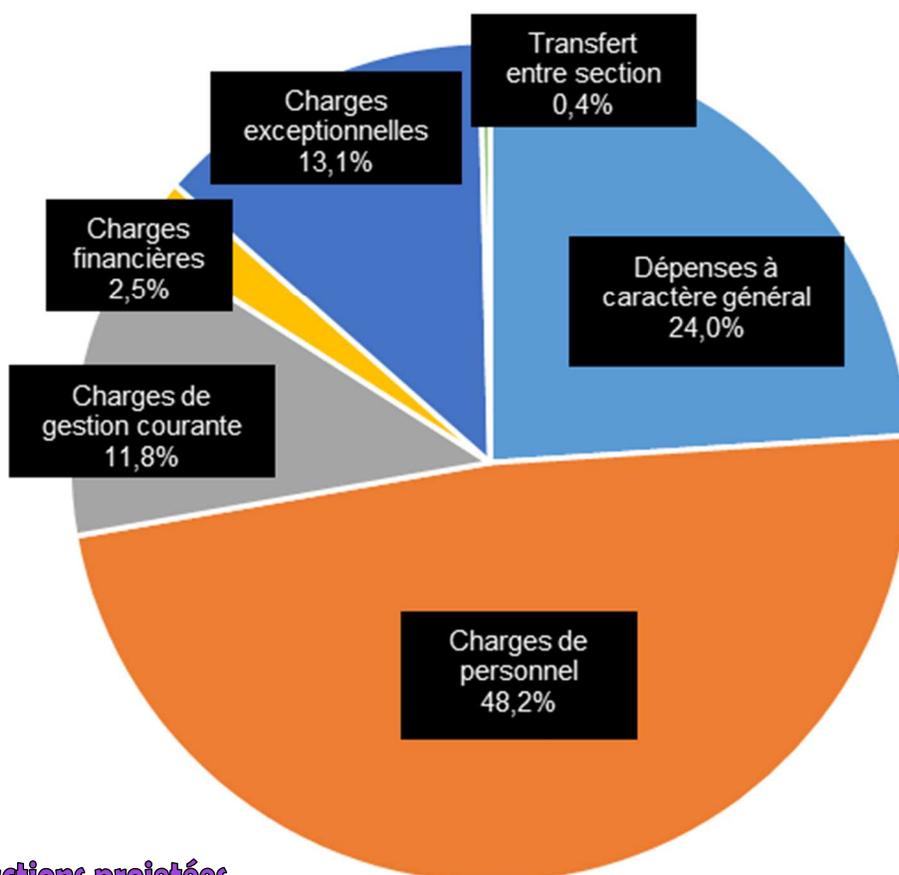
Les taux d'imposition locaux ne subissent pas d'augmentation

En ces temps difficiles, dans un contexte tendu, le conseil municipal a une nouvelle fois décidé que les taxes communales resteraient stables pour cet exercice budgétaire.

Peu de gros travaux cette année, en raison de la crise sanitaire et des difficultés croissantes à obtenir des subventions. Néanmoins, la réhabilitation complète du quartier des Pariottes reste d'actualité, les travaux s'étaleront sur plusieurs budgets.

Les dépenses et recettes de fonctionnement représentent 3 204 904 €
La section d'investissement s'équilibre à 1 152 256 €

Principales dépenses de fonctionnement



Les principales actions projetées

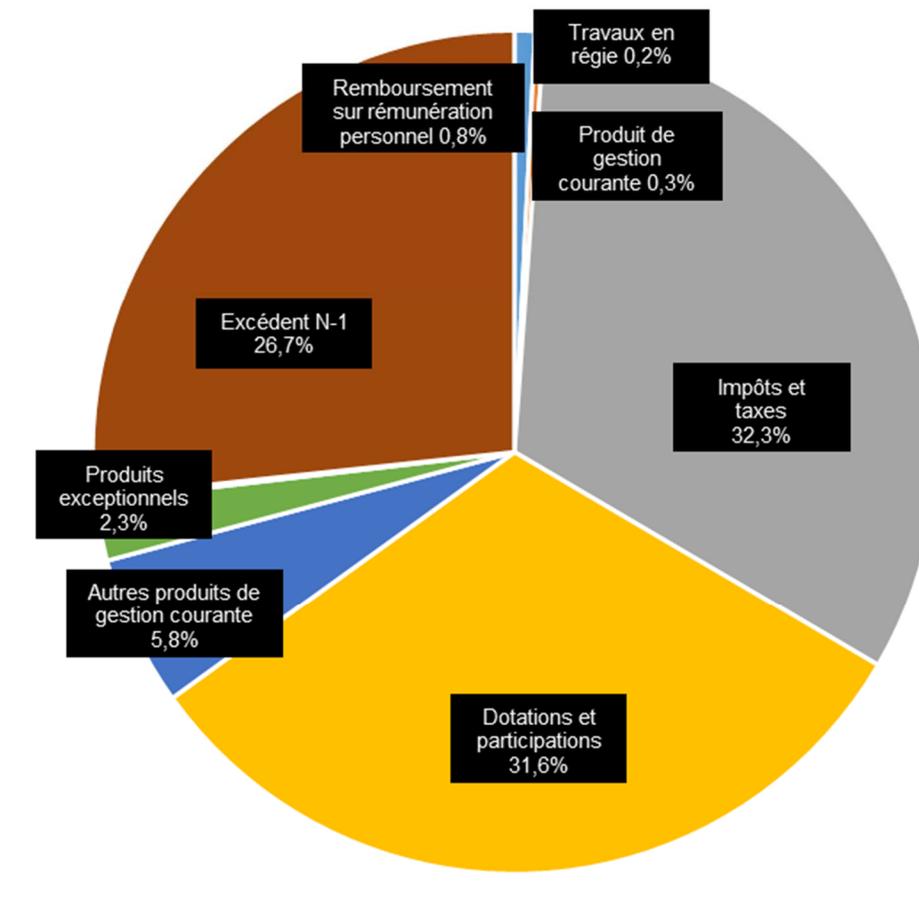
Amélioration du centre-ville :

La réfection de la rue du lavoir, plusieurs fois repoussée, sera réalisée cette année. Située le long des berges de l'Orne, lieu de promenade très prisé, c'est une vitrine pour la ville. Ces travaux, qui comprennent le remplacement des bordures et le renouvellement de la couche de surface doivent débuter fin 2020. Budget prévisionnel, environ 185 000 € : c'est une estimation haute en cas de présence d'amiante dans le revêtement.

Site de l'ancien Lycée Professionnel :

La déconstruction du bâtiment a été différée du fait de la présence d'amiante décelée suite au durcissement de la législation. Un complément de subvention a été demandé à la région Grand-Est qui doit en principe apporter une réponse courant novembre.

Principales recettes de fonctionnement



Les principales actions projetées (suite)

Achat de terrains :

Acquisition de terrain au quartier de Coinville, afin d'avoir une maîtrise totale cohérente de l'ensemble du secteur, en vue de la création d'un futur lotissement : 50 000 €.

Prime de rénovation de façades :

Cette année encore, une aide peut être attribuée aux propriétaires désireux de refaire la façade de leur logement de plus de 20 ans. Le montant de la prime est fixé à 25% du coût global TTC avec un plafond de 1500 €. Renseignements en mairie ou sur le site internet de la ville.

Achats prévus de jardinières, pots... dans le cadre du fleurissement de la ville, de matériel pour le personnel (une saleuse, un broyeur de végétaux...), de panneaux de signalisation routière...

Ecoles : Réparation des jeux à l'école maternelle sur les deux sites Joliot Curie et Henri Wallon.

Place de Gaulle : Remplacement de l'aire de jeux sur le chemin des berges de l'Orne qui jouxte la place. L'aire du pré du Tunnel sera la suivante.

Subventions :

152 000 € ont été versés aux associations sportives et culturelles de la ville qui oeuvrent pour notre population.

Installation du Conseil Municipal

Issu des élections du 15 mars dernier, le nouveau conseil municipal d'Auboué a été officiellement installé le samedi 23 mai lors d'une réunion à huis clos. Les 23 élus étaient présents et ont procédé à la réélection de Fabrice BROGI en tant que Maire et à la désignation de 6 adjoints :



Fabrice BROGI
Maire

Adjoints - Liste "Poursuivre ensemble"



Michel CHECHETTO
Adjoint aux travaux



Josiane LUTIQUE
Adjointe aux finances et
au personnel



Alain RICHARDSON
Adjoint au scolaire et aux
cérémonies patriotiques



Arlette FABBRI
Adjointe au CCAS



Boualem BOUAFFAD
Adjoint aux sports, aux
associations et à
l'animation



Marylène DUCAT
Adjointe à la citoyenneté,
communication, cadre de
vie et culture



Raymond ZAMPETTI
Conseiller délégué
à l'urbanisme

Installation du Conseil Municipal

Conseillers municipaux - Liste "Poursuivre ensemble"



Gérald COMANDINI



Patrick VIDILI



Maurice ADLER



Carla MERCURIALI



Fabienne HAVETTE



Laurence BOVI



Christelle SPADA



Laetisia HENRION



Jérôme MILANO



Jessica SZURA

Conseillers municipaux - Liste "Plus belle ma ville"



Claude FONDEUR



Marielle DROUIN



Astrid MATTINA



John GREGORI



Samuel VERLET

Commissions communales

PERSONNEL : Josiane LUTIQUE - Michel CHECHETTO - Alain RICHARDSON - Arlette FABBRI - Boualem BOUAFFAD - Marylène DUCAT - Raymond ZAMPETTI - Claude FONDEUR

TRAVAUX / PATRIMOINE / SECURITE / ENVIRONNEMENT : Michel CHECHETTO - Raymond ZAMPETTI - Laurence BOVI - Gérald COMANDINI - Carla MERCURIALI - Jérôme MILANO - Josiane LUTIQUE - Arlette FABBRI - Patrick VIDILI - Fabienne HAVETTE - John GREGORI

URBANISME : Raymond ZAMPETTI - Michel CHECHETTO - Laurence BOVI - Gérald COMANDINI - Carla MERCURIALI - Jérôme MILANO - Josiane LUTIQUE - Arlette FABBRI - Patrick VIDILI - Fabienne HAVETTE - Samuel VERLET

SCOLAIRE / CEREMONIES PATRIOTIQUES : Alain RICHARDSON - Maurice ADLER - Jessica SZURA - Jérôme MILANO - Raymond ZAMPETTI - Laetisia HENRION - Marylène DUCAT - Christelle SPADA - Astrid MATTINA

SPORTS / ASSOCIATIONS / ANIMATION : Boualem BOUAFFAD - Maurice ADLER - Gérald COMANDINI - Christelle SPADA - Patrick VIDILI - Marylène DUCAT - Laetisia HENRION - Claude FONDEUR

CITOYENNETE / COMMUNICATION / CADRE DE VIE / CULTURE : Marylène DUCAT - Maurice ADLER - Laurence BOVI - Jessica SZURA - Christelle SPADA - Carla MERCURIALI - Jérôme MILANO - Alain RICHARDSON - Boualem BOUAFFAD - Fabienne HAVETTE - Raymond ZAMPETTI - Gérald COMANDINI - Laetisia HENRION - Marielle DROUIN

Auboué

Scolaire : Une politique volontariste

Chaque jeune Aubouésien scolarisé, quel que soit son âge **bénéficie d'un soutien matériel** (fournitures, bons, aides diverses) et **culturel** (voyages scolaires, sorties théâtrales et pédagogiques).

Cette année, une aide de 235 € (soit 65% du coût global par élève Aubouésien) avait été voté pour chaque enfant participant à la classe de mer à Leucate prévue au printemps 2020. Malheureusement, face à l'épidémie de Covid-19, ce séjour découverte a dû être reporté à l'année prochaine.

Toutes les actions municipales à destination des enfants de notre commune, de la maternelle à l'université ont été maintenues, comme la gratuité des fournitures scolaires depuis 1953. Nous continuerons d'afficher cette volonté et veillerons toujours pour que cette politique scolaire soit préservée, voire améliorée. Cela reste une priorité municipale.

Nos écoles sont classées en Réseau d'Education Prioritaire, avec pour conséquence heureuse le dédoublement des classes de CP et de CE1, et des effectifs moins nombreux dans les autres sections. Ainsi 2 salles de classes ont dû être aménagés par notre service technique dans les locaux du RASED.

Enfin, la municipalité permet aux élèves de se familiariser aux nouvelles technologies par l'acquisition de matériels performants (ordinateurs, tablettes, classes mobiles informatiques...).



Scolaire : Gestion de la crise sanitaire

La fermeture brutale des établissements scolaires le 12 mars dernier a laissé parents et professeurs complètement démunis devant cette situation inédite.

L'utilisation de Classroom (une application de communication entre enseignants et familles) a permis d'assurer la continuité pédagogique pendant la période de confinement. Elle a permis de maintenir le lien avec leurs instituteurs pour la majorité des enfants. Ils ont ainsi pu recevoir des exercices à faire pour avancer sur le programme scolaire.

La concertation entre les équipes pédagogiques et la municipalité fut déterminante quant à la réouverture des établissements scolaires suite au déconfinement. La décision de ne pas rouvrir les écoles tant que des conditions sanitaires optimales n'étaient pas réunies a été prise en total accord entre les deux parties. Des aménagements pour respecter le protocole sanitaire imposé ont été réalisés (entrées et sorties par classes à des endroits et heures différentes, marquage au sol, fourniture de gel hydroalcoolique...) afin de préparer ce retour dans les meilleures conditions possibles.

A partir du 22 juin, les écoles (sur décision de l'Etat), se devaient d'accueillir tous les élèves. La reprise s'est donc faite à cette date sur la base du volontariat, tous les parents ne souhaitant pas scolariser leurs enfants face à cette situation incertaine. Toutefois, les contacts entre familles et enseignants ont été quasiment quotidiens, les enfants ne sont pas restés sans école même pour ceux qui n'y étaient pas physiquement présents.

A Auboué, les retours des familles sur l'accompagnement des élèves pendant cette courte période (deux semaines avant les vacances scolaires) ont été largement positifs. Ce bref retour à l'école a permis à tous de se revoir et de clôturer cette année si particulière.

Repas des anciens

En raison du contexte actuel lié à la propagation du virus COVID-19 et des mesures sanitaires empêchant d'organiser les rencontres en nombre en milieu fermé, la municipalité et l'association Edelweiss, organisatrice de l'évènement, ont fait le choix de protéger les aînés et d'annuler le repas des anciens pour l'année 2020.

Une réflexion commune est en cours sur un petit geste pour montrer aux anciens qu'ils ne sont pas oubliés pour autant. Merci pour votre compréhension.

Cérémonies patriotiques

Pendant cette période de crise sanitaire, les cérémonies patriotiques si elles n'ont pas été annulées, se sont déroulées en comité très restreint.

La municipalité a donc accompli notamment le dimanche 26 avril (journée du souvenir des victimes de la Déportation) et le vendredi 8 mai son devoir de mémoire en déposant gerbes et fleurs au Monument aux morts



ainsi qu'au Monument des Fusillés en présence du Maire et de quelques élus. Les autres cérémonies (la Malpierre en juillet et la libération de la ville en septembre) se sont déroulées dans les mêmes conditions. Rappelons que pour le moment et jusqu'à nouvel ordre toutes les manifestations publiques sont suspendues.

Recensement

C'est une démarche civique essentielle et obligatoire.

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer en mairie dans les trois mois qui suivent le **seizième anniversaire** sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

La mairie remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT. Cette dernière sera réclamée pour toute inscription examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée), etc... Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Démarches obligatoires en matière d'urbanisme

Vous trouverez ci-dessous la liste des travaux courants soumis à demande d'autorisation auprès de votre mairie (la liste complète est disponible sur simple demande en mairie) :

- Création d'une surface de plancher supérieure à 5 m²,
- Construction d'une piscine dont le bassin a une superficie supérieure à 10 m²,
- Construction ou modification d'une clôture,
- Construction d'une terrasse si elle n'est pas de plain-pied,
- Travaux de ravalement de façades,
- Changement de fenêtres si la taille des ouvertures ou la couleur sont modifiées,
- Changement des tuiles si la couleur est modifiée, création de fenêtres de toit...

Certains travaux peuvent être soumis à prescription ou interdiction au vu des différents Plans de Prévention des Risques applicables sur la commune (P.P.R.M., P.P.R.T....).



IMPORTANT

SIRTOM - Collecte des déchets

Collecte du tri sélectif

CALENDRIER 2020

Septembre 11 et 25
Octobre 09 et 23
Novembre 06 et 20
Décembre 04 et 18

Objets encombrants

Téléphoner au SIRTOM
(Tél. : 03.55.05.00.37.)
et leur décrire le type et le nombre d'objets encombrants à récupérer. Ils vous indiqueront le jour prévu de collecte ; il vous suffira alors de les sortir sur le trottoir la veille au soir.

Collecte des déchets ménagers

JOURS DE RAMASSAGE

Judi (sauf pour le quartier des Pariottes, rues C. Cavallier et Henriot : Mardi)

Nous rappelons que les poubelles sont à sortir la veille du passage du camion de ramassage - APRES 20 HEURES-

Auboué

septembre 2020 • n°18 • page 7

GENS DU VOYAGE

L'été a vu l'installation en toute illégalité de communautés de gens du voyage au quartier de Coinville. La municipalité a saisi les services de l'Etat et le Préfet mais aussi introduit un référé au tribunal d'instance afin de faire libérer ces terrains. Ce secteur, rappelons-le, est destiné à redevenir un espace urbain. Un processus déjà enclenché avec les nouvelles constructions rue de la Source.

ITINERAIRES CYCLABLES

Dans le cadre du schéma directeur cyclable piloté par le Syndicat mixte des Transports du Bassin de Briey (ST2B) sur le secteur d'Auboué, Homécourt, Joeuf, la municipalité travaille à la création d'itinéraires cyclables dans la ville. Après présentation de son diagnostic, le cabinet d'étude chargé du projet, soumettra différents scénari favorisant la cohabitation entre les divers modes de déplacement et donc le vélo.

Vous serez informés de la suite du travail.

Pour rappel : dans les zones 30, les vélos sont autorisés à circuler en sens interdit.

Prime ravalement de façades

Cette année encore, la municipalité a reconduit l'aide au ravalement de façade pour les maisons et immeubles de plus de vingt ans. Le montant de la prime est fixée à 25% du coût global TTC des travaux sur les façades visibles de la rue avec un plafond de 1.500 € par logement.

Règlement et conditions de cette aide sont consultables sur le site internet de la ville : « www.auboue.fr ».

Veillez cependant à vérifier si votre maison bénéficie de l'aide communale ou intercommunale selon sa situation (renseignements à demander en mairie).

En tout état de cause, le démarrage des travaux ne doit intervenir qu'après dépôt du dossier complet au sein de l'une ou l'autre collectivité.

Nous rappelons qu'une demande de travaux est à faire obligatoirement en mairie avec ou sans aide.



Orne THD

Depuis quelques jours, les travaux du réseau fibre à Auboué sont terminés.



Ces derniers permettent d'apporter nettement plus de débit sur le réseau afin de servir davantage d'abonnés et de suivre les consommations croissantes de débit des usagers. Ainsi, ORNE THD peut faire face aux plus importantes mises à jour, aux plus grosses sorties de jeux, films ou séries... Ceci, même le soir où les équipements sont les plus sollicités.

A ce jour, l'ensemble des Aubouésiens peut bénéficier d'une offre très haut débit !

Des offres orientées vers le débit, rien que du débit pour ses usagers les plus exigeants mais aussi des offres adaptées aux besoins pour les usagers moins exigeants.

Une offre pour chaque type d'utilisateur, pour commencer à surfer sur le web avec l'offre start 10 Mbps ou pour surfer et regarder les films en HD/4K avec l'offre BOOST 100Mbps et une offre pour partager et apprécier en famille avec l'offre premium allant jusqu'à 500 Mbps !

Toute la commune peut donc bénéficier d'une équipe de proximité spécialisée et des offres adaptées aux besoins.

Vous pouvez suivre toute l'actualité de la SPL ORNE THD sur leur page Facebook ainsi que sur le site internet www.ornethd.fr fraîchement rénové.

Renseignements au 03.10.38.39.70 ou en boutique au 54 rue de Franchepré - 54240 JOEUF

Fonctionnement des services municipaux pendant la crise

La crise sanitaire que nous vivons actuellement touche chacun d'entre nous et nécessite une mobilisation générale.

Depuis la mi-mars, le fonctionnement de notre commune s'est adapté afin de répondre aux directives de l'Etat. Pendant le confinement, l'accès à la mairie est restreint, mais un élu (le maire chaque matin et souvent le premier adjoint) ainsi qu'un employé étaient présents chaque jour afin d'assurer une permanence téléphonique et de gérer les affaires courantes. Les personnes qui devaient récupérer des documents étaient reçues à l'extérieur afin de prendre toutes les précautions nécessaires.

Le service technique fonctionnait de façon limitée, le contremaître était toujours joignable et un employé assurait la propreté de la ville. Le personnel au complet a repris progressivement et de façon intensive son activité après le déconfinement, l'arrivée des beaux jours impliquant une augmentation massive des travaux extérieurs.

3100 masques en tissu (lavables et réutilisables) ont été commandés en partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle. Ils nous ont été livrés en plusieurs envois, les délais étant parfois très longs, ce qui a motivé notre décision d'en fournir dans un premier temps aux personnes prioritaires (70 ans et plus). Les élus ont donc déposé dans leurs boîtes aux lettres (afin d'éviter tout contact physique) une enveloppe contenant un masque tissu et deux masques chirurgicaux. Des distributions ont ensuite été organisées pour le reste de la population à la salle des fêtes. En effet, cette solution nous a semblé la plus judicieuse pour ne pas faire d'erreurs sur l'attribution des masques adultes et enfants.

La mairie, en lien avec la Croix Rouge (qui gère le vestiaire social à Auboué), a fourni du tissu à l'association aubouésienne des Doigts de Fées. En un temps record, ses membres ont confectionné 180 masques distribués ensuite aux médecins, infirmiers, pharmacie et commerces locaux par des élus. Merci à eux.



Pour aider les commerçants et les professions libérales dans leur activité et pour leur permettre d'accueillir leurs clients en toute sécurité pendant le confinement, un kit de 20 masques chirurgicaux leur ont été déposés, ainsi que dans les boîtes aux lettres des commerces et entreprises fermées. Tous les entrepreneurs pouvaient se faire connaître en mairie afin de recevoir ce même kit.

La municipalité a mis en relation les entreprises qui la sollicitaient avec la Communauté de Commune Orne Lorraine Confluence afin de les accompagner dans leurs démarches au cours de cette période difficile.

La commune a diffusé de nombreuses informations sur le site internet de la commune. En complément, il est apparu pertinent de souscrire un abonnement à l'application PanneauPocket pour toucher un public plus nombreux et plus large (voir l'article à ce sujet).

Le Centre Communal d'Action Sociale au coeur de la gestion de la crise

Au début de la crise sanitaire, le plan communal de sauvegarde a été activé avec notamment l'appel à toutes les personnes vulnérables ou recensées comme telles. Celles-ci ont été répertoriées par le biais de la liste du plan canicule et après signalement suite au passage de la camionnette de la mairie et à l'information déposée dans les boîtes aux lettres.

Un contact téléphonique d'Aubouésiens de plus de 75 ans a été réalisé (plus de 100 personnes contactées) par les membres du CCAS aidés par plusieurs élus afin de s'assurer qu'elles ne manquaient de rien, qu'elles allaient bien et pour recueillir leurs éventuels besoins.

Elles ont été mises en relation avec les commerçants restés ouverts pendant cette période (boulangerie, traiteur, magasin d'alimentation). Des services de portage de repas ou de courses à domicile ont été organisés. En cette période de confinement liée au Covid-19, le CCAS a joué son rôle et tout mis en œuvre pour maintenir ses actions existantes et rester à l'écoute des administrés. Le secrétariat de la mairie est resté joignable afin de répondre le plus rapidement possible aux besoins.

Auboué

septembre 2020 • n°18 • page 9

Emplois saisonniers

Au cours de cet été 2020, et malgré une situation particulière en raison de la crise sanitaire, la municipalité a tout de même choisi de « donner un coup de pouce » à de jeunes Aubouésiens pour leur première expérience dans le monde du travail.

Ce sont donc 9 étudiants qui se sont relayés, par groupes de 2 ou 3, pendant 15 jours, pour participer aux travaux d'embellissement et de propreté de la ville, aux côtés des agents du service technique. L'entretien des cimetières, le désherbage des rues, le ramassage des débris déposés par des personnes peu scrupuleuses a constitué l'essentiel de leurs tâches.

Merci à Paola, Natacha, Mohamed, Radoine, Naïm, Abel, Thibault et aux deux Maxime pour leur investissement lors de cette expérience qui les aidera à construire leur avenir.



Photo Républicain Lorrain

Commission du personnel

Après une année 2019 « noire » pour le personnel (un décès et deux maladies graves sans espoir de reprise), nous avons recruté deux personnes (un jardinier paysagiste et un agent polyvalent) pour renforcer l'équipe et préparer le départ du responsable des services techniques faisant valoir ses droits à la retraite.

L'intégration des nouvelles recrues s'est bien déroulée, mais malheureusement la crise sanitaire a perturbé l'organisation du travail.

Nous soulignons les efforts, l'efficacité et le sérieux de nos équipes depuis le début de l'année.

Aujourd'hui, le fleurissement est très réussi et ce malgré une météo souvent capricieuse et la ville est propre, les dépôts sauvages dus à la malveillance et au manque de civisme de certains sont ramassés régulièrement.



PANNEAUPOCKET

La mairie a mis en place un nouveau moyen de communication au service des habitants : une application pour smartphone « Panneaupocket ».

Il suffit de télécharger l'application gratuite « panneaupocket » sur votre téléphone ou votre tablette et de définir votre commune en favori. Vous serez alors averti en temps réel des informations de la vie pratique (travaux, évènements, manifestations...) au quotidien via des notifications.

Elle permet également d'alerter la population en cas de risque particulier (alerte météo, coupure d'eau, d'électricité...). Elle joue le rôle des panneaux d'information lumineux.

Accessible à tous, elle ne nécessite ni création de compte, ni de fournir des données personnelles. Disponible sur App Store et Google Play, elle est totalement gratuite pour les utilisateurs.

Avis aux associations : n'hésitez pas à transmettre vos évènements en mairie qui relayera l'information sur « panneaupocket ».

LA MAIRIE MET A DISPOSITION
DE SES CITOYENS :



PanneauPocket

TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Pour être
ALERTÉ
INFORMÉ
PRÉVENU

Les événements locaux,
l'actualité et les alertes de la
Mairie sont toujours dans
votre poche, où que vous
soyez, quand vous le
souhaitez.



Tout message affiché sur le smartphone ci-dessus est un exemple. Remarquez vous auprès de votre mairie pour plus d'informations.



Auboué

Septembre 2020 • n°18 • page 10

Travaux



Pré du tunnel

Remplacement des buts et paniers de basket, de nouvelles banquettes, bancs et une table ont été installés, démontage de l'aire de jeux (jugée dangereuse par la commission de sécurité) qui sera totalement renouvelée prochainement.

Un nouveau projet est à l'étude et les habitants seront bientôt consultés.

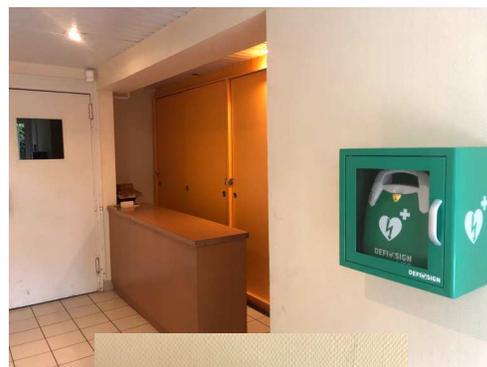
Bonhommes Piéto

Installés rue des Martyrs pour éveiller la vigilance des conducteurs sur la présence du passage piéton, surtout la nuit (les phares des voitures éclairent les bandes réfléchissantes). Il avait été envisagé d'en mettre également rue du 8 mai 1945, au niveau du passage piéton face à l'entrée du parc Léonov et des écoles, mais les trottoirs ne sont pas assez larges pour permettre leur installation (une distance est imposée autour du « bonhomme » par le constructeur et aussi par l'accès aux espaces publics pour les personnes à mobilité réduite). Affaire à suivre.



Défibrillateurs

5 défibrillateurs ont été posés dans les ERP (Etablissements Recevant du Public) : salle des fêtes James Galli, MJC, Halle des Sports Maurice Pichon, école primaire Romain Rolland, Eglise St Jean-Baptiste.



Stationnement PMR

Création de places de stationnement pour personnes handicapées : place du Général Leclerc, complexe sportif, gymnase Célestin Bovi, MJC, école maternelle site Henri Wallon, place Albert Lebrun, rue des Martyrs.



Travaux d'accessibilité

Travaux d'accessibilité des locaux à la MJC et à la halle des sports Maurice Pichon (entrée, sanitaires, tribune, hall, issue de secours...)



MAJORITÉ

Tout d'abord, nous tenons à adresser nos vifs remerciements aux électeurs(trices) nous ayant accordé leur confiance.

Le scrutin municipal et communautaire de mars dernier a revêtu un caractère particulier.

Les craintes entourant la pandémie à venir à ce moment ont vraisemblablement influé sur le taux de participation des électeurs.

Si de nouvelles personnes ont été élues, c'est, comme vous le savez, la municipalité en place durant le mandat précédent qui a géré la période de confinement. En plus des mesures nationales imposées, des initiatives locales ont été menées pour accompagner les Aubouésiens les plus en difficulté.

Le nouveau conseil a été installé dans un contexte contraint ; il a dû, doit et devra immanquablement tenir compte de l'environnement sanitaire. Ce contexte a différé le démarrage de travaux et les délais de réalisation ont été allongés voire ajournés. La difficulté de certaines entreprises à apporter des réponses complique davantage la situation.

Nous disposons d'un mandat pour mener à bien les axes du projet proposé lors de la campagne électorale, tout en sachant que certains s'inscrivent dans une durée plus longue (réhabilitation de quartier, du centre-ville, reconquête des espaces urbains...).

Nous nous attacherons à tenir cette feuille de route avec la plus grande prudence financière dans l'intérêt général des Aubouésiens.

OPPOSITION

Merci !

Le groupe « PLUS BELLE MA VILLE » tenait à remercier chaleureusement ses électeurs et l'ensemble des personnes qui ont apportés leur confiance à notre équipe.

Par votre envie de changement, votre soutien, vos témoignages et vos nombreux messages d'encouragement, vous avez contribué au beau score effectué par notre liste lors du scrutin du 15 mars dernier.

Certes, le résultat final n'est pas celui espéré... Mais nous avons montré, en réunissant 46,86% des votes, que l'équipe reconduite devait réagir et qu'il existait un véritable mécontentement au sein de la population.

Ce score, nous en sommes fiers car nous l'avons obtenu en réalisant une campagne propre et digne, en dépit des attaques que nous avons pu essayer tout au long de la campagne. C'est d'ailleurs en s'inscrivant dans ces principes, que des élus « Plus belle ma ville », bien qu'en forte minorité puisqu'au nombre de 5, veilleront à ce que votre voix soit entendue lors des prises de décisions qui dicteront l'avenir de notre ville tout en restant en adéquation avec le programme que nous vous avons présenté en début d'année.